

Protocole sanitaire d'utilisation du dojo, rue de Châteaudun à Chartres

Je me protège et je protège les autres.



Entrer dans le dojo avec port du masque obligatoire.



Se changer dans le vestiaire en respectant une distance de 2 m .



Ranger ses affaires dans son sac. Ne pas laisser d'affaires personnelles dans le vestiaire.



Quitter le vestiaire avec son sac. Le port du masque est obligatoire. Poser son sac aux abords du tatami.



Noter son nom sur la feuille de présence.



Passer le contrôle de la température.



Se désinfecter les mains et les pieds.



Le masque peut être enlevé et déposé aux abords du tatami.



A la fin du cours, se désinfecter les mains, remettre son masque, prendre son sac.



Rejoindre le vestiaire n°2 pour se changer (distanciation 2m) et sortir par le vestiaire n°2.

